

# Enquête sur l'accès au spectacle vivant des personnes sourdes et malentendantes

Etude réalisée par INFOSENS

Septembre 2023 - décembre 2023



## Table des matières

Introduction.....	2
I. Profils et accès aux spectacles vivants .....	3
Des répondants aux profils divers .....	3
Un accès limité au spectacle vivant.....	4
Pass Culture .....	5
Pratique d'une activité artistique.....	6
II. Une utilisation hétérogène des dispositifs d'accessibilité .....	7
Une utilisation limitée des boucles à induction magnétiques (BIM) .....	7
Une satisfaction hétérogène des gilets vibrants .....	8
Un accès partiel aux spectacles utilisant la LfPC .....	9
Une satisfaction importante des spectacles proposées en LSF .....	9
III. Quelles limites à l'accès ?.....	10
Un accès limité à des aménagements inégalement répartis .....	10
Des informations difficilement accessibles .....	10
Quelles améliorations à envisager ?.....	12

## Introduction

L'Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dispose que « **Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté** »<sup>1</sup>. Pourtant, malgré la richesse de l'offre culturelle, une part importante de la population française rencontre parfois des difficultés pour accéder à ces activités culturelles : parmi ces difficultés, il y a notamment le manque d'aménagement des structures et des œuvres qui les rend difficilement accessibles aux personnes en situation de handicap. **Les personnes présentant un handicap auditif peuvent notamment se retrouver en difficulté pour avoir accès aux arts vivants** (musique, théâtre, danse, etc) qui reposent en grande partie sur l'utilisation de sons et de dialogues.

L'accès à la culture pour toutes et tous est pourtant d'une grande importance. La culture a d'abord des **vertus éducatives**, permet d'améliorer les capacités de réflexion et d'appréhender avec davantage de compréhension du monde qui nous entoure. D'autre part, elle façonne et maintient les relations sociales et constitue un **espace de sociabilité** d'autant plus important lorsque l'on prend en compte le fait que la surdité peut parfois entraîner des situations d'accroissement de l'isolement social.

Face à ce constat, l'objectif de cette étude était d'estimer la part des publics sourds et malentendants qui tente d'accéder à ces spectacles, les obstacles qu'ils peuvent rencontrer et qui peuvent les décourager d'aller vers ce pan de la culture, mais aussi les solutions qu'ils aimeraient voir plus systématiquement mises en œuvre pour pallier ces difficultés.

L'enquête, réalisée sous forme de questionnaire en ligne durant le mois d'Octobre 2023, a permis de récolter **301 témoignages**, et a permis d'appréhender avec davantage de précision les contraintes rencontrées et solutions possibles, permettant une accessibilité plus grande des spectacles vivants à ce public.

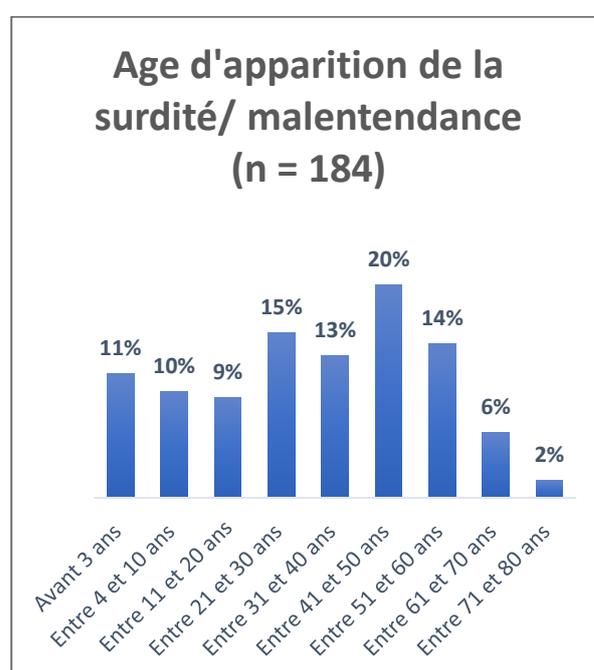
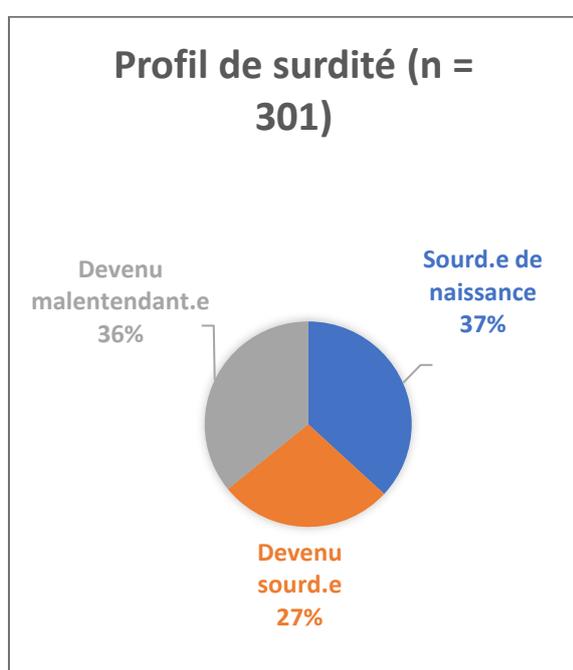
---

<sup>1</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme, décembre 1948

## I. Profils et accès aux spectacles vivants

### Des répondants aux profils divers

Parmi les 301 personnes interrogées, 70 % sont des femmes, et 30 % des hommes. Les répondants représentent toutes les catégories d'âge avec la moitié des personnes ayant plus de 55 ans. Parmi les répondants, 64 % se désignent comme sourds et 36 % comme malentendants. L'enquête compte 37 % de personnes sourdes de naissance (n = 301). Parmi les personnes devenues sourdes ou malentendantes au cours de leur vie, l'âge moyen d'apparition de la surdité des répondants est de 32 ans (n = 184).

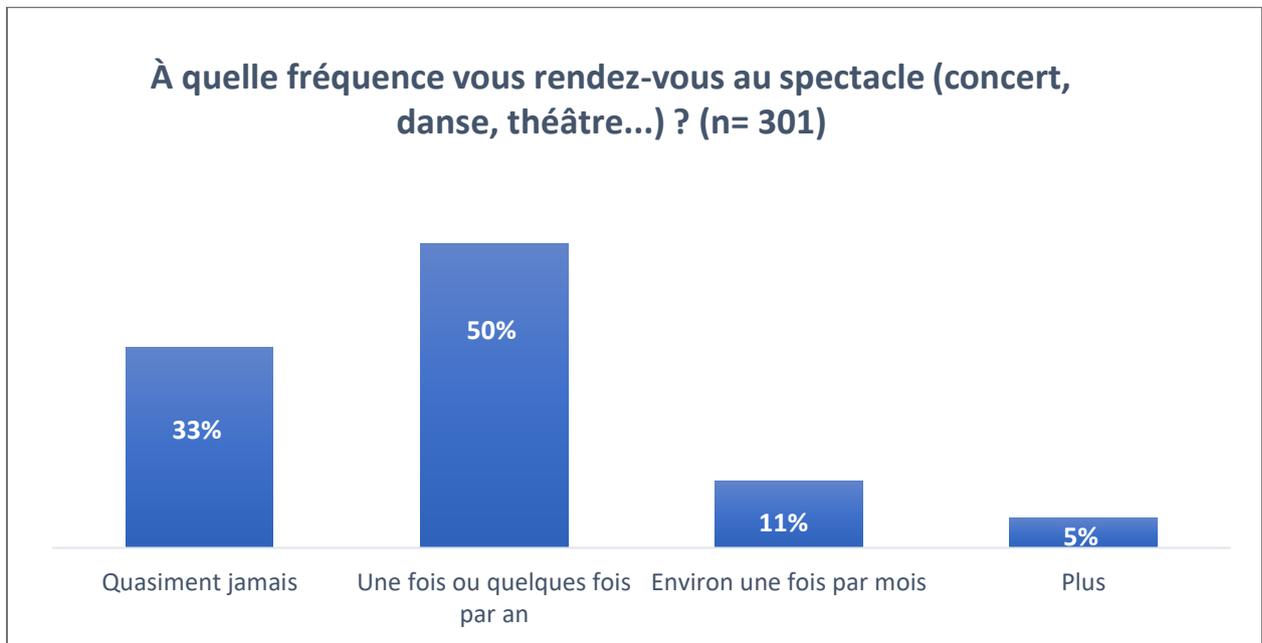


Parmi les personnes répondantes (n = 301), 84 % pratiquent le français oral, 28 % la LSF et 19 % la LfPC. Enfin, 89 % des répondants portent un appareil ou un implant (n= 301).

**Cette diversité de profils nous permet d'étudier l'accès au spectacle vivant sous différents angles et de mieux comprendre les contraintes** pouvant être rencontrées selon le mode de communication, le type de surdité, le type d'appareillage ou encore l'âge d'apparition de la déficience auditive.

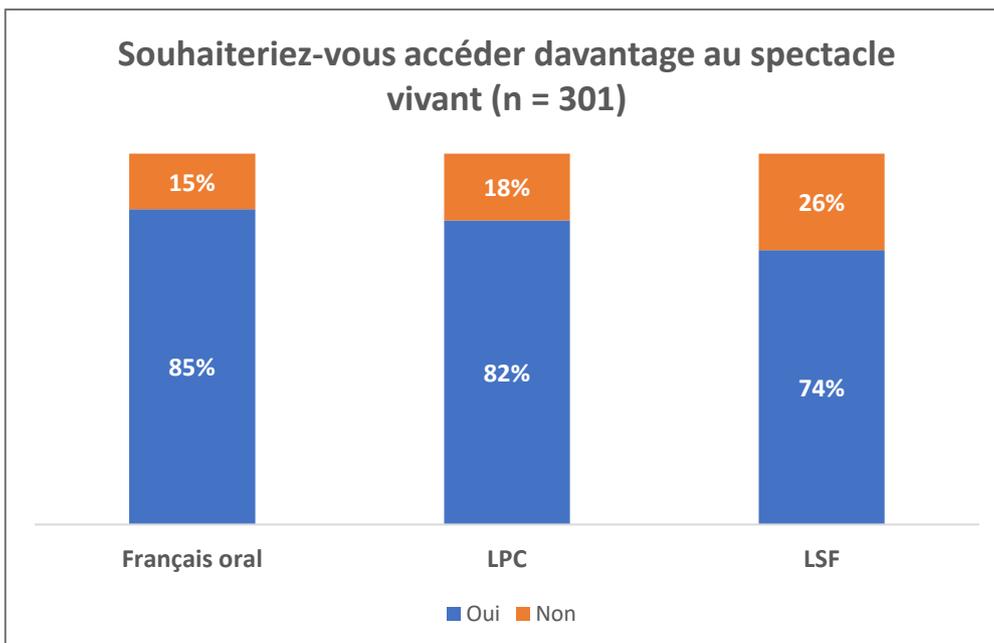
## Un accès limité au spectacle vivant

Seuls 66 % des répondants assistent au moins une fois par an à un spectacle (n= 301). Les chiffres sont similaires quel que soit le type de surdité.



Parmi les 301 personnes répondantes, **84 % aimeraient accéder davantage au spectacle vivant**. Le chiffre est encore plus important parmi les personnes devenues malentendantes (88 %, n = 108), en comparaison avec les personnes se définissant comme sourdes.

Lorsque l'on compare selon les différents modes de communication utilisés, il ressort que les personnes oralisantes sont davantage intéressées par un accès accru à ce type de représentations.

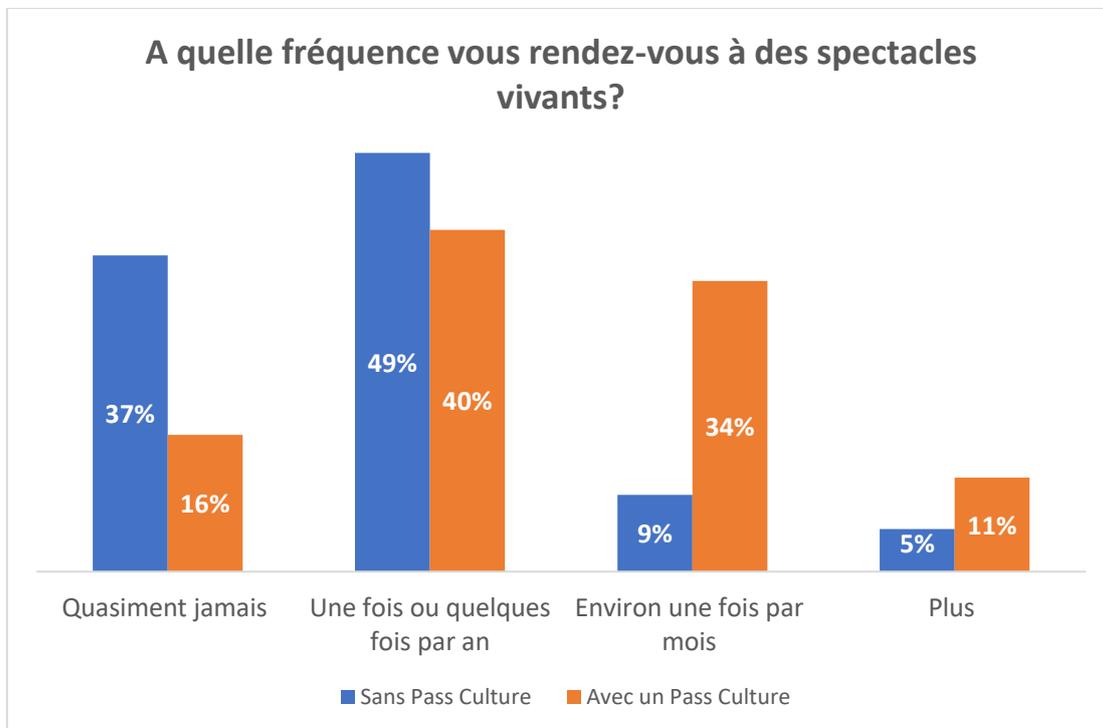


Enfin, 84 % des personnes répondantes ont déjà renoncé à se rendre à une représentation pour des raisons liées à la surdité / malentendance (n= 301). Le chiffre est sensiblement identique quel que soit le type de surdité et le mode de communication. Pour la majorité d’entre eux et elles, la principale raison invoquée était « *Il n’y avait pas d’aménagements pensés pour mon handicap* » (n= 301).

### Focus sur le Pass Culture

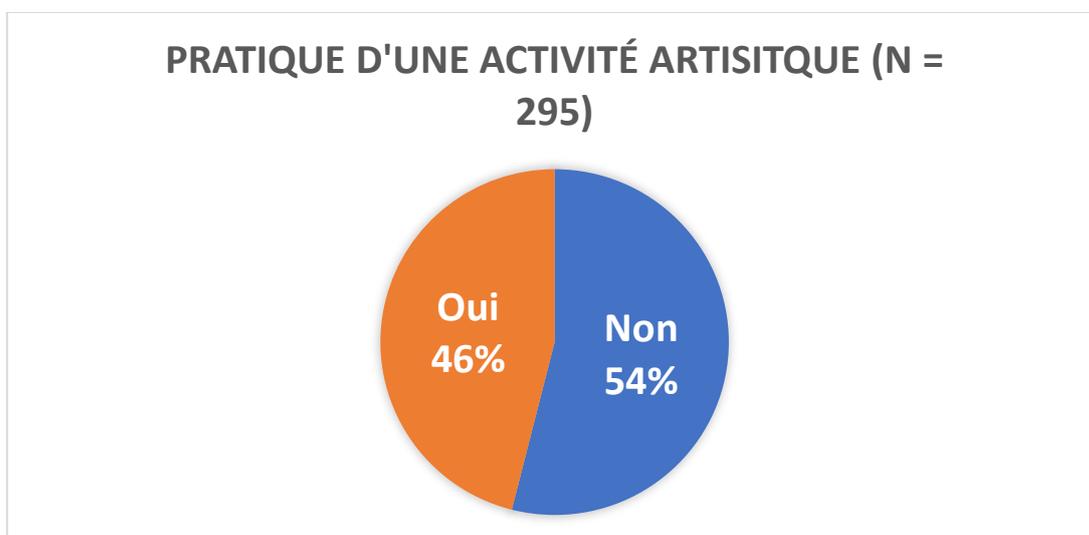


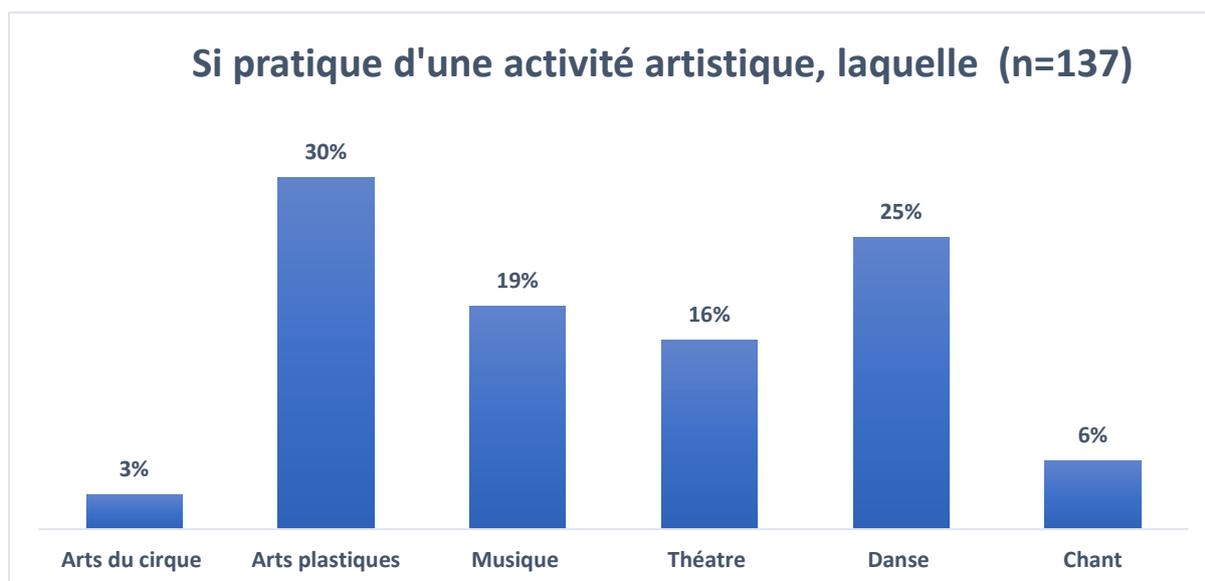
Seuls 10 % des personnes interrogées ont eu, ou ont un Pass Culture leur permettant d'accéder à des événements culturels. On constate par ailleurs que les personnes disposant ou ayant disposé d'un Pass Culture se rendent plus régulièrement à des représentations de spectacles vivants que les personnes n'en ayant jamais eu.



### Pratique d'une activité artistique

Près de la moitié des répondants pratique une activité artistique :





Près de la moitié des personnes répondantes pratiquent une activité artistique et sont donc intéressées par le milieu des arts vivants.

## II. Une utilisation hétérogène des dispositifs d'accessibilité

### Une utilisation limitée des boucles à induction magnétiques (BIM)

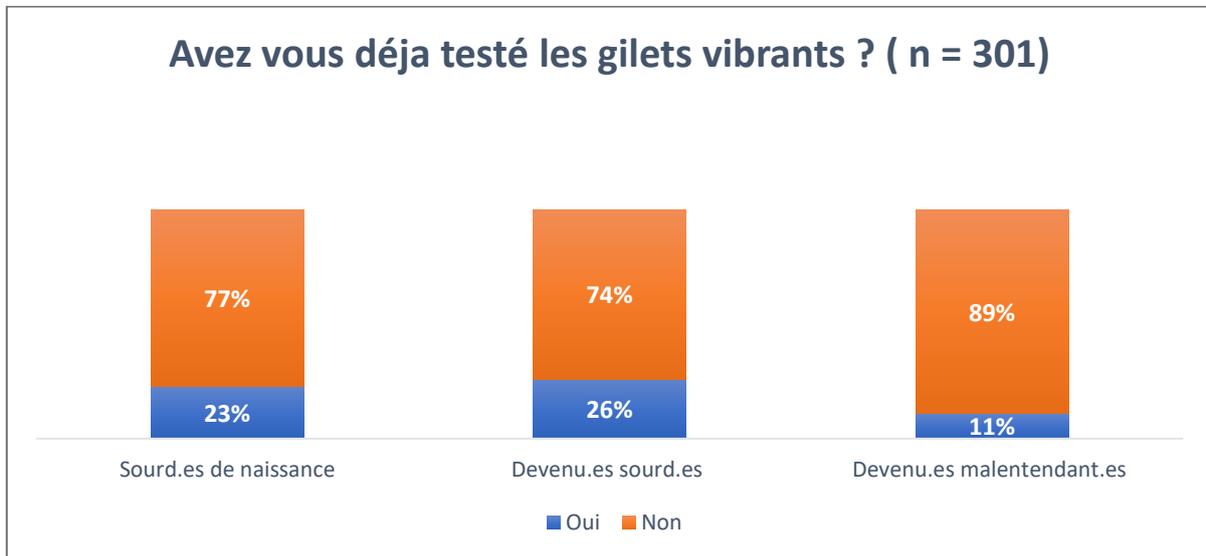
Près de la moitié (49 %) des 269 répondants portant un implant ou un appareil n'ont jamais eu l'occasion d'utiliser de boucles à induction magnétiques dans une salle de spectacle.

Pour les 51 % restant - à savoir les 136 personnes ayant déjà eu l'occasion d'utiliser des BIM - **seuls 38 % ont trouvé que l'expérience était concluante et que cela enrichissait le spectacle**. Le reste (62 % d'entre eux) n'ont pas trouvé l'expérience satisfaisante. Les personnes les moins satisfaites sont les personnes sourdes de naissance, tandis que les personnes devenues malentendantes apprécient davantage l'utilisation des BIM.

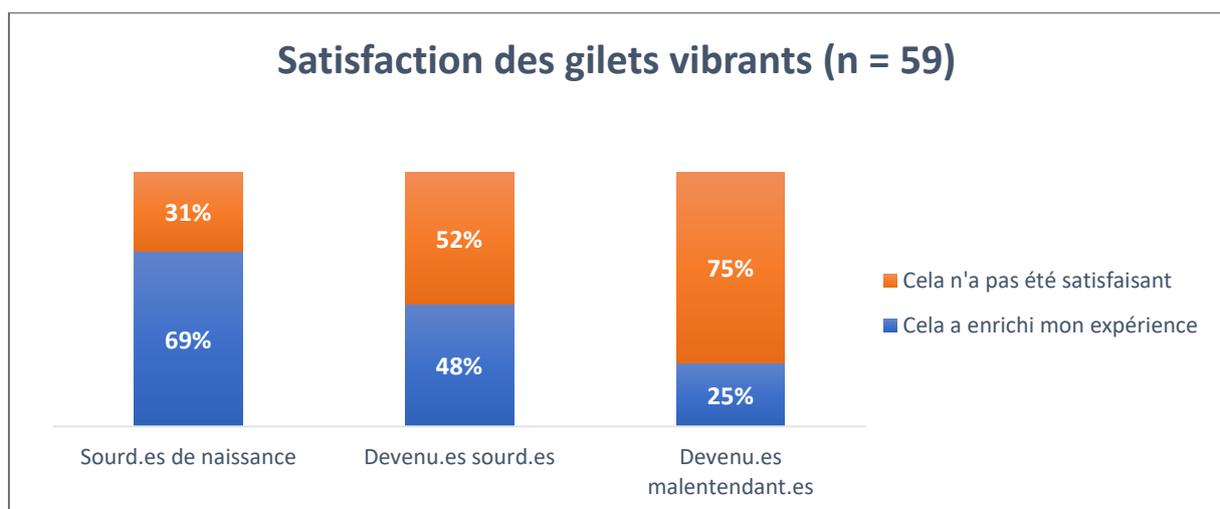
Parmi les raisons évoquées, se trouve notamment le fait que les personnes travaillant dans les salles ne semblent pas toujours suffisamment formées à leur utilisation, nous y reviendrons.

## Une satisfaction hétérogène des gilets vibrants

Parmi les personnes interrogées, 80 % n'ont jamais eu l'occasion de tester les gilets vibrants (n = 301).

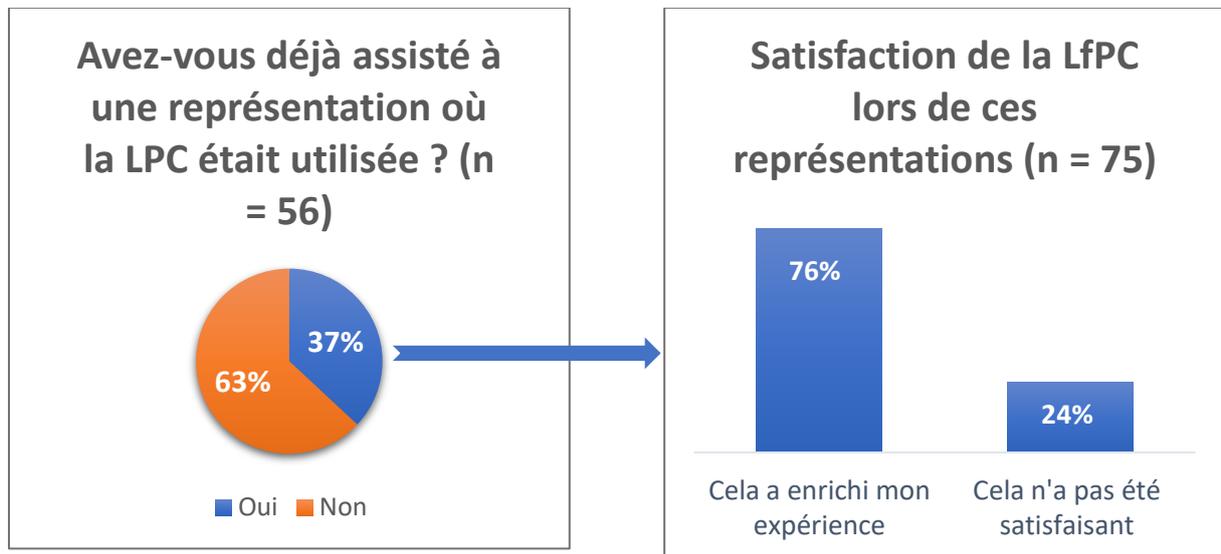


Parmi les 59 personnes les ayant testés, la moitié (53 %) est satisfaite, l'autre (47 %) non. Il est intéressant de remarquer que la satisfaction est très hétéroclite selon les types de surdité et moment d'apparition de la déficience auditive. Les personnes sourdes de naissance sont davantage satisfaites (69 %, n= 26) que la moyenne. Les personnes devenues malentendantes les ont moins testés (11 %, n= 108) et sont moins satisfaites (75 % d'entre les personnes qui l'ont testé (n= 12) n'ont pas trouvé cela satisfaisant) que la moyenne.



## Un accès partiel aux spectacles utilisant la LfPC

Peu de répondants pratiquant la LPC ont eu l'occasion d'assister à des spectacles utilisant la LfPC (37 %). Cependant, on peut constater que lorsque ce fut le cas, les personnes interrogées étaient en majorité satisfaites.



## Une satisfaction importante des spectacles proposées en LSF

Parmi les personnes pratiquant la langue des signes françaises (n = 85), 88 % ont eu l'occasion d'assister à une représentation où la LSF était utilisée. Parmi ces personnes, 76 % considèrent que cela a enrichi leur expérience.

### III. Quelles limites à l'accès ?

Force est de constater qu'une majorité des personnes interrogées rencontrent certaines difficultés limitant leur accès au spectacle vivant. Les réponses à l'enquête permettent de mieux appréhender et comprendre ces contraintes.

#### Un accès limité à des aménagements inégalement répartis

L'étude révèle une inégale répartition d'aménagements permettant une meilleure accessibilité, à la fois au sein des salles mais aussi sur certains territoires donnés. Comme vu précédemment, l'utilisation des aménagements proposés par les salles est inégale.

A titre d'exemple, concernant les sous/sur-titrages, 55 % des répondants ont déjà assisté à un spectacle proposant un sous/sur-titrage (n = 301). Il s'agissait majoritairement (pour 89 % des personnes interrogées) de sous/sur titrages classiques, transcrivant simplement les dialogues. 39 % des personnes ont expérimentés les sous/sur titrage conçus pour les personnes sourdes et malentendantes (retraçant les dialogues, les sons, la musique, ...) (n = 166).

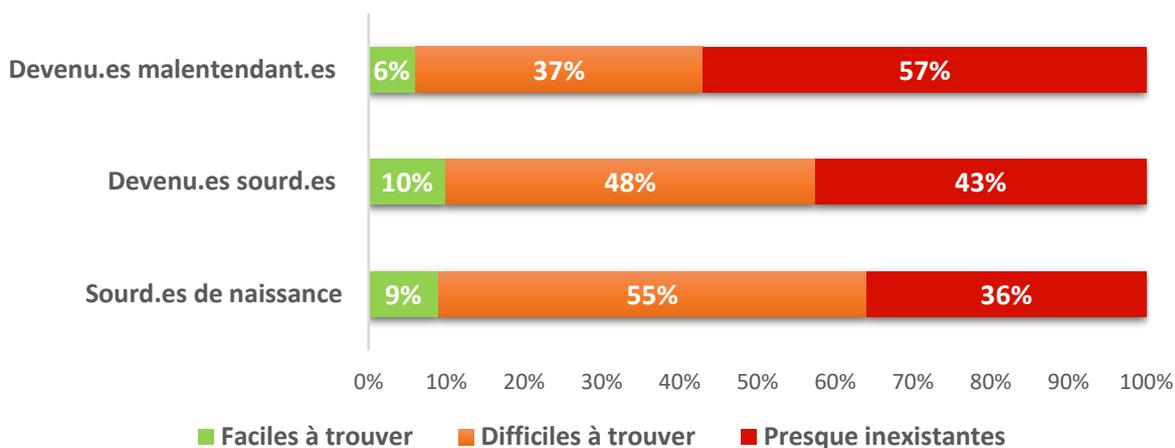
Lorsque les personnes ont répondu ne pas avoir eu l'occasion de tester ce type de spectacles (45 % d'entre elles), c'était principalement pour la raison suivante : « *Il n'y a pas de spectacles présentant ce type d'aménagement proposés près de chez moi* » (dans 88 % des cas). Ce pourcentage indique une contrainte géographique pour une grande majorité des personnes interrogées, qui n'accèdent que difficilement à des salles accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

#### Des informations difficilement accessibles

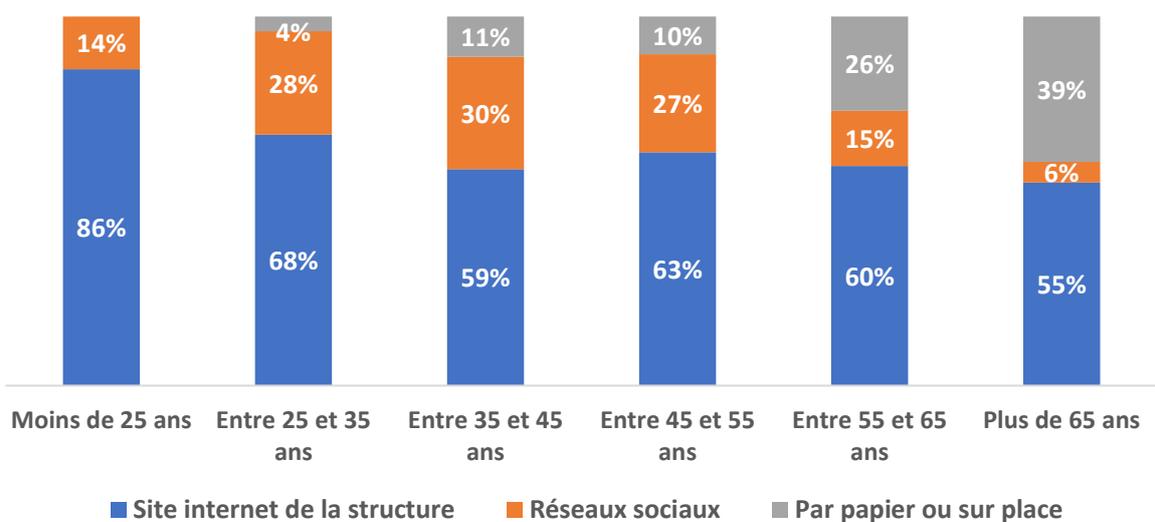
Lorsqu'il existe des aménagements dans les salles, l'information sur ces aménagements doit être accessible aux publics sourds. Pourtant, de nombreux répondants à l'enquête affirment avoir des difficultés à accéder à ce type d'informations. Parmi ces derniers, 92 % trouvent ces informations difficiles à trouver, et 46 % estiment même qu'elles sont presque inexistantes (n= 301).

On constate qu'une part très faible de répondants a estimé les informations liées aux aménagements faciles à trouver. Pour les rendre plus accessibles, une majorité des personnes interrogées envisagent l'apparition de ces informations sur le site internet de la structure comme étant la solution la plus adéquate.

### Les informations à propos des aménagements mis en place pour l'accessibilité dans les salles de spectacle sont ... (n = 301)



### Comment les rendre plus accessibles ? (n = 301)



Il est intéressant de constater que les personnes interrogées envisagent différents moyens de communications comme étant les plus adéquats selon leur âge. Un public plus âgé privilégie en effet les modes de communications via papier ou sur place tandis que les plus jeunes préfèrent recevoir les informations via le site internet ou les réseaux sociaux des structures.

## Focus réservation des places

Parmi les personnes répondantes, la majorité (51 %) privilégie la billetterie en ligne pour réserver ses places, tandis que 38 % prennent leur billet sur place et 11 % par mail (n = 301).

Lorsque les personnes ont répondu prendre leur place sur place (n= 61), **elles ont rencontré des difficultés dans 23 % des cas.**

Parmi les obstacles mentionnés, les difficultés les plus récurrentes sont des difficultés de communication (pas de boucle à induction magnétique à l'accueil, incompréhension des réponses de l'interlocuteur, ou encore un sentiment de manque de considération voire de rejet de l'interlocuteur).

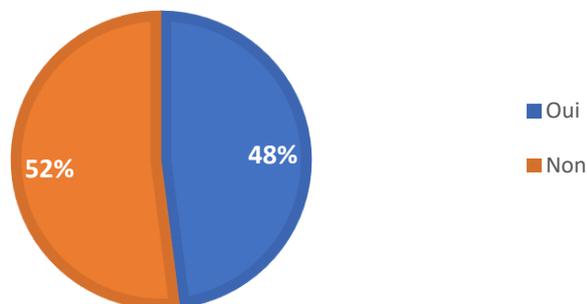
Enfin, certains répondants manifestent la nécessité de pouvoir réserver en ligne lorsque l'on a un handicap, ainsi que de se voir bénéficier des places proches de la scène pour pouvoir lire sur les lèvres par exemple.

Les résultats de l'étude font état de difficultés liées à un manque de sensibilisation à la surdité et à ses enjeux parmi les professionnels du monde du spectacle. Différents répondants témoignent ainsi de difficultés liées à la communication avec l'accueil, comme précisé précédemment, mais également concernant l'accès à des dispositifs existants dont les salariés des salles ne savent pas toujours se servir.

## Quelles améliorations à envisager ?

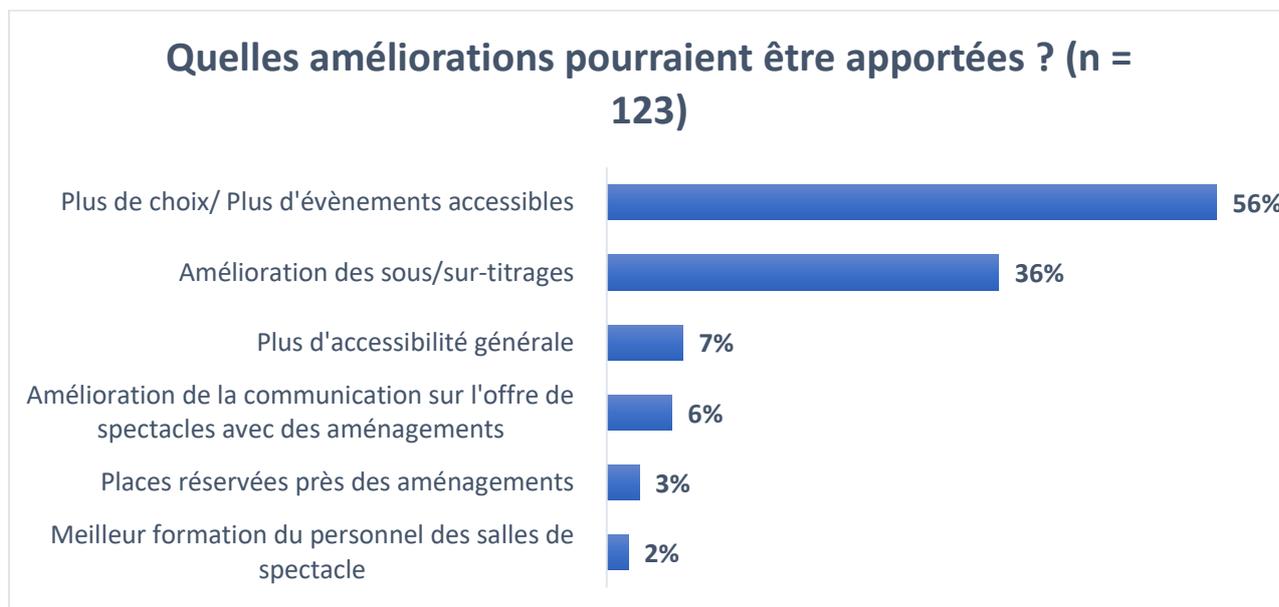
### Focus tarifications

**Considérez-vous que le manque de tarifs réduits représente un frein dans votre accès au spectacle vivant ?**

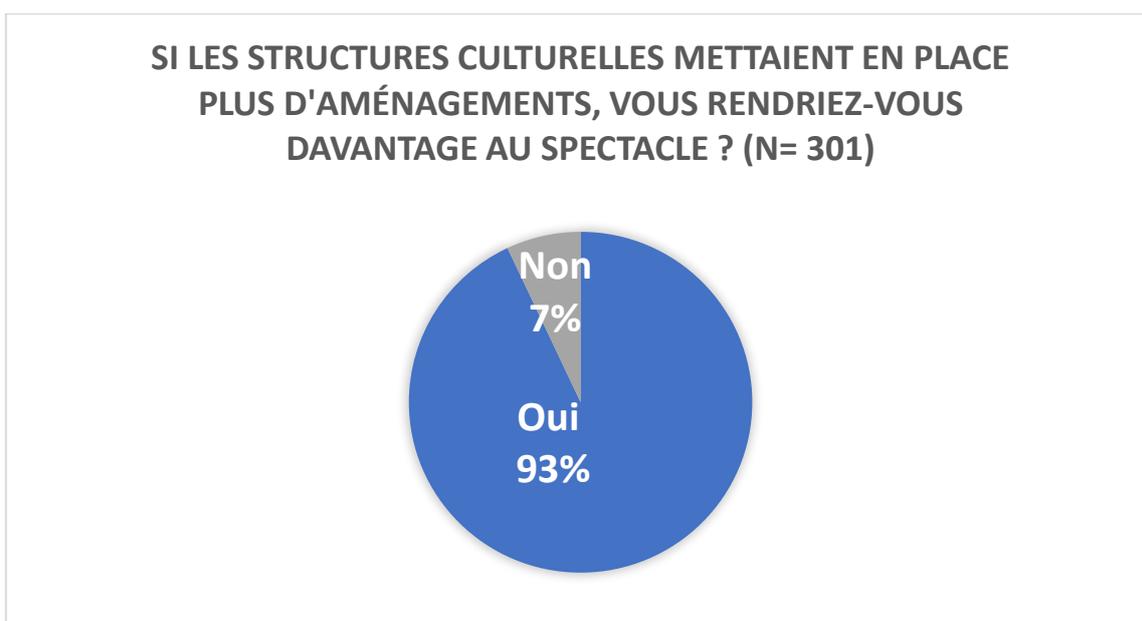


## Améliorations générales

L'enquête permet de donner des éléments de compréhension aux contraintes pouvant être rencontrées par les personnes sourdes et malentendantes. Pour permettre une meilleure accessibilité des salles de spectacles, les répondants ont pu proposer diverses améliorations potentielles :



Ces améliorations semblent essentielles pour permettre un accès plus important à ce public, d'autant plus que 93 % des personnes répondantes ont indiqué qu'elles se rendraient davantage aux spectacles si les structures culturelles mettaient en place plus d'aménagements (n= 301).



L'enquête permet de définir les principales améliorations qui permettraient de rendre plus accessibles les spectacles vivants aux personnes sourdes et malentendantes. En premier lieu, améliorer l'accès par davantage d'aménagements dans les salles et une meilleure répartition sur le territoire. Ensuite, développer la formation des professionnels du monde de la culture. Enfin, améliorer l'accès à l'information concernant les dispositifs d'accessibilités des spectacles vivants.